

Contact : Nadine BELTRAN

Adresse : 27 Route de Sète
34300 Agde

Tél. : 04 67 390 390

email : agde@apecf.fr

Site web : www.apecf.fr

Structure agréée et autorisée :

SAP493125025

Organigramme :

Nadine BELTRAN *Directrice / Déléguée Qualité*

> Allison TOMAS *Agent d'accueil*, Christine OLBE

Chargée d'évaluation > Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Astreinte téléphonique en dehors des horaires
d'ouverture : 8h-20h 7j/7



Zone d'intervention :

Agde, Le Cap d'Agde, Le Grau d'Agde, Bessan, Florensac, Marseillan, Marseillan Plage, Montblanc, Nezignan L'Eveque, Pezenas, Pinet, Pomerols, Saint-Thibery, Valros, Vias, Vias Plage

Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental de l'Hérault (APA, PCH et AMD), Europ Assistance, IMA Serena Maif, Domiserve, Domplus, Bien-Être Assistance, Axa assistance, MAPFRE, Carsat LR, Conseil départemental de l'Hérault, CNMSS, CNRACL, Fidelia Assistance, Filassistance Services, GMC, GMF, ITELIS, MFCF, Mutuaide Assistance, RSI, Pleiade Services, Via Vita.

Informations complémentaires :

Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts • Établissement d'un devis gratuit et personnalisé au consommateur dans le cadre d'une proposition de prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande. L'ensemble des prestations délivrées est réalisé en mode prestataire • Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et le détail des formules (le cas échéant) • Structure Autorisée par : Conseil départemental de l'Hérault, Hôtel du Département, 1000, rue d'Alco, 34087 Montpellier Cedex 4 • Structure Agréée par : DIRECCTE U.T. HERAULT 615, Boulevard d'Antigone-CS n°19002 - 34964 MONTPELLIER Cedex 2 • Durée minimale de prestation : 1 heure • Modes de paiement : Prélèvement SEPA, CESU préfinancé, chèque, virement, voir modalités en agence • Les prestations de destination des personnes dépendantes relèvent du régime de l'autorisation, régi par le code de l'action sociale et des familles. La garde d'enfants de moins de trois ans relève du régime de l'agrément, les autres prestations relèvent du régime de la déclaration • Garde d'enfants : Nos prestations ouvrent droit à une aide de la CAF : la PAJE (à partir de 16 heures de prestation par mois. Selon les conditions en vigueur.).



FICHE TARIFS HORAIRES ⁽¹⁾



Agde

TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} JUILLET 2018



AIDE AUX SÉNIORS	Aide	Assistance
Tarifs horaires	24,25 € TTC 23,10 € HT	24,75 € TTC 22,50 € HT
Après crédit d'impôts*	12,12 € TTC	12,38 € TTC



ACC. VOITURE	Aide
Tarif horaire	29,33 € TTC 27,80 € HT
Après crédit d'impôts*	14,66 € TTC

Service réservé aux personnes dépendantes • Frais Kilométriques 0,45€ / km



MÉNAGE REPASSAGE	À partir de 4h / sem ⁽¹⁾	À partir de 2h / sem ⁽¹⁾	Ponctuel
Tarifs horaires	24,75 € TTC 22,50 € HT	25,48 € TTC 23,16€ HT	26 € TTC 23,66 € HT
Après crédit d'impôts*	12,38 € TTC	12,74 € TTC	13 € TTC



GARDE D'ENFANTS	À partir de 4h / sem ⁽²⁾	À partir de 2h / sem ⁽²⁾
Tarifs horaires	34 € TTC 30,90 € HT	36 € TTC 32,73 € HT
Après crédit d'impôts*	17 € TTC	18 € TTC

3 enfants maximum (1) Soit un minimum de 8 heures par mois et de 2 heures consécutives par intervention.

(2) Soit un minimum de 16 heures par mois et de 2 heures consécutives par intervention.



JARDINAGE	Ponctuel		
Tarifs horaires	36,92 € TTC 30,76 € HT		
Après crédit d'impôts*	18,46 € TTC		
	Pack 10h	Pack 20h	Pack 30h
Tarifs Pack	341,85 € TTC 284,88 € HT	659,57 € TTC 549,64 € HT	966,58 € TTC 805,48 € HT
Après crédit d'impôts*	170,92 € TTC	329,78 € TTC	483,29 € TTC
Tarifs horaires	34,18 € TTC 28,48 € HT	32,98€TTC 27,49€HT	32,22€TTC 26,85€HT

Pack valable 12 mois • En cas d'utilisation de matériel thermique, une participation outillage + carburant est facturée 7€ TTC / heure. Des frais de déchetterie sont perçus pour le compte de l'agglomération à hauteur de 50€ / tonne. Lorsque l'intervention nécessite l'utilisation du véhicule de l'intervenante ou de l'agence, le nombre de kilomètres parcouru sera facturé 0.45 euros TTC / KM.



BRICOLAGE	Ponctuel
Tarifs horaires	24,10 € TTC 21,91 € HT
Après crédit d'impôts*	12,05 € TTC

Autres prestations : Aide aux personnes handicapées (24,75€ TTC - 22,50€ HT), Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance) (À partir de 19,90€ TTC - 16,58€ HT), Assistance informatique (À partir de 38,11€ TTC - 38,67€ HT), Soutien scolaire (À partir de 28,08€ TTC - 25,53€ HT), Cuisine à domicile (28,39€ TTC - 25,81€ HT), Cours de gym à domicile (41,60€ TTC - 34,66€ HT), Présence à domicile (35,36€ TTC - 29,46€ HT), Démarches administratives (35,36€ TTC - 32,15€ HT), Cours de musique en partenariat avec Allegro musique (À partir de 40€ TTC - 37,50€ HT), Mise en beauté pour personnes dépendantes (36,40€ TTC - 33,09€ HT), Garde d'animaux de compagnie pour personnes dépendantes (27,04€ TTC - 24,59€ HT). Renseignements en agence.

Offres spéciales : Découvrez ServicesBox sur www.servicesbox.fr et offrez du temps libre à vos proches.

(1) Majoration de 25% les dimanches et jours fériés et de 100% le 1er mai et le 25 décembre

* Le client peut bénéficier d'un Crédit d'impôts de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Art. 199 sexdecies du CGI.



Contact : Nadine BELTRAN

Adresse : 27 Route de Sète
34300 Agde

Tél. : 04 67 390 390

email : agde@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Astreinte téléphonique en dehors des horaires
d'ouverture : 8h-20h 7j/7

Structure agréée et autorisée :

SAP493125025

Organigramme :

Directrice / Déléguée Qualité > Agent d'accueil,
Chargée d'évaluation > Intervenants à domicile



Zone d'intervention :

Agde, Le Cap d'Agde, Le Grau d'Agde, Bessan, Florensac, Marseillan, Marseillan Plage, Montblanc, Nezignan L'Eveque, Pezenas, Pinet, Pomerols, Saint-Thibery, Valros, Vias, Vias Plage

Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental de l'Hérault (APA, PCH et AMD), Europ Assistance, IMA Serena Maif, Domiserve, Domplus, Bien-Être Assistance, Axa assistance, MAPFRE, Carsat LR, Conseil départemental de l'Hérault, CNMSS, CNRACL, Fidelia Assistance, Filassistance Services, GMC, GMF, ITELIS, MFCF, Mutuaide Assistance, RSI, Pleiade Services, Via Vita.

Informations complémentaires :

Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts • Établissement d'un devis gratuit et personnalisé au consommateur dans le cadre d'une proposition de prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande. L'ensemble des prestations délivrées est réalisé en mode prestataire • Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et le détail des formules (le cas échéant) • Structure Autorisée par : Conseil départemental de l'Hérault, Hôtel du Département, 1000, rue d'Alco, 34087 Montpellier Cedex 4 • Structure Agréée par : DIRECCTE U.T. HERAULT 615, Boulevard d'Antigone-CS n°19002 - 34964 MONTPELLIER Cedex 2 • Durée minimale de prestation : 1 heure • Modes de paiement : Prélèvement SEPA, CESU préfinancé, chèque, virement, voir modalités en agence • Les prestations à destination des personnes dépendantes relèvent du régime de l'autorisation, régi par le code de l'action sociale et des familles. La garde d'enfants de moins de trois ans relève du régime de l'agrément, les autres prestations relèvent du régime de la déclaration • Garde d'enfants : Nos prestations ouvrent droit à une aide de la CAF : la PAJE (à partir de 16 heures de prestation par mois. Selon les conditions en vigueur.).



FICHE TARIFS HORAIRES FINANCÉS



Agde

TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} JUILLET 2018



APA. ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie.

Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile.

- Avoir 60 ans et +
- Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne
- Résider régulièrement en France

20,32 € TTC

19,26 € HT



PCH. PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP

Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées.

- Avoir de 20 à 60 ans
- Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités
- Résider régulièrement en France

20,32 € TTC

19,26 € HT



PAP. LE PLAN D'ACTION PERSONNALISÉ

Aide financière attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile.

- Avoir 55 ans ou +
- Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH

20,50 € TTC

19,43 € HT



L'AIDE MÉNAGÈRE DÉPARTEMENTALE POUR PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

Aide financière attribuée par le Conseil Départemental pour des prestations de ménage.

- Avoir 65 ans et + (60ans en cas d'inaptitude du travail)
- Avoir besoin d'une aide matérielle pour accomplir les travaux domestiques de 1ère nécessité
- Ne pas disposer déjà de l'APA

16,50 € TTC

15,64 € HT



ARDH. L'AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION

Ce dispositif attribué par la CARSAT, permet de bénéficier d'aides à domicile à la sortie d'une hospitalisation.

- Être retraité du régime général de + de 55 ans
- Avoir un besoin temporaire et urgent d'aides à domicile après hospitalisation
- Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH
- Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile
- Ne pas relever de soins palliatifs

20,30 € TTC

19,24 € HT

